



LA DIRECTION GÉNÉRALE

LE DIRECTEUR DE LA PROMOTION ET
DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES

0024
N/Réf. :/CHPH/DG/DPCF/kam

COMMUNIQUE PROROGATION DE DELAI

AGREMENT DES ACHETEURS DE LA COMMERCIALISATION INTÉRIÈRE DES PRODUITS DU PALMIER À HUILE POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil Hévée-Palmier à Huile porte à la connaissance des opérateurs intéressés de la commercialisation intérieure des produits du palmier à huile au titre de l'année 2025, que la date limite de dépôt des dossiers de demande d'agrément, initialement prévue pour le 31 octobre 2024, est prorogée jusqu'au **vendredi 22 novembre 2024**.

Par ailleurs, les dossiers de demande d'agrément des acheteurs sont toujours reçus dans les **six (06) Délégations Régionales du Conseil Hévée-Palmier à Huile**.

La liste des pièces à fournir par tous les requérants est disponible sur place et téléchargeable sur le site web www.conseilheveapalmier.ci.

Pour plus d'informations, veuillez appeler les numéros de téléphone suivants :

DR Abengourou : 05 86 70 73 64
DR Aboisso : 05 86 70 78 00
DR Dabou : 05 86 70 80 49
DR Duékoué : 05 86 70 82 78
DR Gagnoa : 07 07 63 16 83
DR San Pedro : 05 86 14 83 15

Fait à Abidjan, le 06 novembre 2024

